



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E95805

VALABLE JUSQU'AU 02/07/2027

ÉDITÉ LE

10/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2009

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 21/05/2024

10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY 513146902

Siret : 513 146 902 00020

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 541801

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 201202961

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 201202961

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : ISONORM HABITAT

1 BIS RUE CATHERINE SAUVAGE
PORTE VERTE 3
54270 ESSEY-LES-NANCY

Téléphone : 03 83 21 31 77

Fax :

Portable : 06 20 42 94 75

Site Internet : <http://isonorm-habitat.com>

E-mail : gb@isonorm-habitat.com

Responsabilité légale :

GIH (948 572 524) / BALAZOT GIANNI DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	06/07/2026
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	26/06/2025
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	26/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	31/01/2022
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	16/09/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	06/07/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.